

assez nette les procédés de leur construction. La plupart, avons-nous dit, renferment, comme tout tumulus qui respecte ses origines, une cavité aménagée pour recevoir l'urne de cendres ou la cassette aux reliques. Cette véritable « chambre funéraire », d'ordinaire formée de six dalles ajustées comme les parois d'une boîte, occupe toujours le milieu du monument. Au Gandhâra, elle était quelquefois placée sous la base ou, plus souvent, à l'intersection de la plus haute terrasse et de la partie cylindrique. Aussi le « plan d'opérations » de Masson consistait-il, « si la ligne de contact ou de jonction du tope et du soubassement était discernable, à s'ouvrir en cet endroit un chemin jusqu'au centre, et là, si le résultat attendu n'était pas trouvé, à descendre perpendiculairement jusqu'à la fondation »<sup>(1)</sup>. Un sondage exécuté à partir du milieu du sommet aurait été un procédé à la fois moins barbare et plus sûr, d'autant que des dépôts s'étagaient parfois les uns au-dessus des autres, mais toujours dans l'axe de l'édifice, ainsi qu'on l'a constaté à Mânikyâla et ailleurs. Il va de soi qu'ils étaient opérés successivement, à mesure que montait le dôme, chaque réceptacle étant à son tour recouvert par de nouvelles assises. Toutefois le tope dit Goudâra (fig. 19 *b*), outre qu'il nous fournit un exemple de ces cavités superposées, présente encore une particularité que Masson n'a rencontrée en tout que trois fois<sup>(2)</sup>, et qui permettait de s'écarter de la tactique ordinairement suivie : c'est, à savoir, une sorte de tunnel allant du centre de l'édifice à la périphérie. Ce détail d'exécution explique que l'on ait pu, en certains cas, ne procéder au dépôt des reliques qu'après l'achèvement du monument, ainsi que l'insinuaient certaines légendes (cf. p. 52). Il suffisait, en effet, de pénétrer par ce tunnel jusqu'à la chambre intérieure et de le murer ensuite derrière soi. Peut-être même n'avait-on garde de l'obstruer définitivement et se réservait-on par là un facile accès aux reliques : nous savons, en effet, que l'usage du pays était, au moins pour

<sup>(1)</sup> *Ar. ant.*, p. 61. — <sup>(2)</sup> *Ar. ant.*, p. 87; cf. p. 103, et pl. IV et VI.